

Procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 24 mai 2023

Etaient présents : Mme Gardien Raymonde, MM. Chaigneau Guy, Champigny Daniel, Mauduit Michel, Neuvy François, Sécheresse Jean et Trabach Franck.

Excusés : Mme Canet Nadine, MM. Gommier Guillaume, Perry Antony et Poteloin Stéphane

Secrétaire de séance : Mauduit Michel

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

- Contrat PEC :

Délibération prise à l'unanimité pour un contrat PEC d'un an, cela correspond à un contrat de 20 H/semaine.

- Travaux routiers :

Nous avons reçu un devis pour du fauchage de bord de route, cela nous reviendra à 50€/H, on va demander pour 20 heures, ce qui fera un total de 1000€.

Nous avons retenu le devis de la Colas, concernant la réfection de la route communale dite du Sangar pour un montant de 34042 € HT.

- Subventions aux associations :

Associations

ACEL	600,00
AnimaNéons	1400,00
CMA	600,00
A2E	70,00
Famille Rurales	100,00
Amicale pompiers	100,00
FSE collège	100,00
AEP cinéma Tournon	100,00
Asso gymnique	100,00
Tournon Football Club	50,00
Bad Tournon 36	50,00
Bien Vivre Chez soi (ASMAD)	100,00
Solidago	55,00
Secours Catholique	50,00
Secours Populaire	50,00
ReparLab	100,00
CDAD (Comité départemental d'Aide aux Droits)	100,00
Fondation du Patrimoine	100,00
Syndicat AOP Pouligny St Pierre	100,00

ACPG Lurais (anciens combattants)	50,00
-----------------------------------	-------

Un total de 3975,00€ pour une enveloppe de 4000€.

- Proposition d'adhésion à la mission médiation du Centre de Gestion :

Nous avons pris la décision d'adhérer pour bénéficier d'un médiateur, en cas de conflit entre employeur et personnel. Cette adhésion est gratuite.

- Communauté De Communes reversement école :

La CDC doit verser pour l'école privée de le Blanc, une somme par élève et par commune et cela avec effet rétroactif depuis 2019.

La décision est prise de suivre la Communauté De Communes, c'est à dire de se porter contre le versement de cette somme.

- Réunions extérieures :

- Syndicat des eaux de Fontgombault :

Le budget a été voté à l'unanimité.

Concernant le prix de l'eau :

Suite à l'actualité récente concernant les annonces gouvernementales sur la gestion de l'eau, la question de l'augmentation du prix de l'eau a été abordée. Aussi, l'augmentation globale des charges additionnées à la diminution de la consommation d'eau par les résidents laisse présager d'une nouvelle augmentation des tarifs de l'eau et une suppression progressive de la dégressivité de son prix en 2023. Ces changements entraînent des interrogations concernant les conséquences sur les finances des exploitations agricoles qui sont les principaux consommateurs d'eau du Syndicat.

Une nouvelle proposition de tarification de l'eau sera émise courant 2023.

- Syndicat Intercommunal pour la gestion du collège :

Le comité syndical du gestion a décidé de fixer la participation des communes pour 2023 pour financer les activités développées dans le cadre des projets pédagogiques à la somme de 20€/enfant et par commune, soit pour notre commune 280€ (14 enfants).

- Questions diverses :

- Cette année, il n'y aura pas de labyrinthe de maïs, car celui-ci n'a pas poussé !!!
- L'installation des photos sur bâche aura lieu 1^{er} quinzaine de juin.
- Un de nos logement de la cure va se libérer.

Fin de séance : 22h00